

Monsieur le président,

Comme vous le savez, la communauté universitaire française est révoltée contre la politique et l'attitude du gouvernement concernant l'enseignement supérieur et la recherche. Notre université ne fait pas défaut, avec une mobilisation importante et historique des personnels (aujourd'hui rejoints par les étudiants), n'acceptant pas un ensemble de réformes qui, notamment, instaurent une situation d'injustice et de concurrence entre les établissements et entre les personnels eux-mêmes.

Parmi ces réformes, se trouve le mécanisme dit de "chaires université-organisme", qui consiste en un accord financier entre un organisme de recherche et une université. Cette lettre n'a pas pour objet de revenir sur un débat que nous maîtrisons tous, ni d'expliquer pourquoi nous sommes définitivement opposés à ces chaires et à l'idéologie qu'elles véhiculent. **Nous souhaitons en revanche vous faire part de notre étonnement et de notre indignation face à votre volonté de les appliquer à LYON 1**, comme l'a notifié le président du conseil scientifique le 10 février dernier.

En effet, nous nous permettons de vous rappeler certaines décisions récentes concernant ces chaires :

- Le 18 octobre 2008, le CA de LYON 1 élargi aux directeurs de composantes et de services a donné l'avis suivant (extrait du compte-rendu approuvé) :
[...] le président propose que Lyon1 ne modifie pas sa liste de demande d'emplois pour 2009, mais que le CEVU et le CS restreints examinent les propositions de chaires du CNRS en fonction de cette liste, et déterminent s'il y a possibilité d'adéquation pour 4 à 5 postes. Il propose en outre au Conseil Scientifique de réfléchir sur le fond, pour savoir si à l'avenir on demande des chaires d'excellence pour Lyon1.
- **Le choix était donc laissé au CS**, poste par poste. Réuni en conseil restreint, celui-ci a émis un avis négatif sur chacun des postes concernés. En outre, il a tenu à émettre un avis négatif sur l'idée même d'accueillir des chaires à Lyon 1.
- Interrogé à son tour, le CEVU a émis un avis négatif sur chacun des postes concernés.
- Le 11 décembre et le 6 janvier, l'assemblée générale des personnels a décidé de placer parmi ses revendications le refus des chaires en question.
- Le 3 février, le congrès de l'université a publiquement voté une motion dont nous vous rappelons l'extrait suivant :
Le congrès rejoint le CS et le CEVU dans leur refus de chaires université-organisme, et demande à son président de respecter ce choix.
- Plusieurs sections disciplinaires ont déjà décliné l'offre de chaires, par la voix de leur comité consultatif.
- Le CTP n'a jamais été consulté, alors qu'il s'agit bien d'une décision concernant les personnels.
- L'AG du CNRS du 12 janvier à Paris a rejoint l'avis de refus de ces chaires, qui sont financées par des suppressions de postes de chercheur.

En conséquence, nous considérons que toute application de ces chaires à LYON 1 serait illégitime, et juridiquement discutable. *Nous insistons sur le fait qu'une chaire ne peut être assimilée à une mise en délégation, et que le fait de les octroyer à des maîtres de conférences déjà en poste à l'université ne change rien à notre position.* Nous affirmons qu'il s'agirait d'un affront fait aux élus que de prendre une décision contre l'avis des trois conseils réunis de l'université... ainsi qu'une manœuvre maladroite lorsque vous soutenez, dans une tribune récente, que le nouveau pouvoir dévolu aux présidents d'universités n'est pas une menace pour la tradition de co-gestion à laquelle nous sommes profondément attachés.

Dans l'espoir que vous reviendrez sur vos intentions, nous vous prions, Monsieur le Président, cher collègue, de croire en notre profond dévouement au service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Organisations : Comité Lyonnais SLR, CGT Lyon 1, SGEN-CFDT Lyon 1, SNESUP-FSU Lyon 1, SNPTEs-UNSA, Sud Education-Solidaires Lyon 1.

Elus : Sylvie Aucouturier, Saïda Bouakaz, Sandrine Charles, David Coeurjolly, Fabien De Marchi, Viviane Durand-Guerrier, Gilles Escarguel, Christian Gautier, Olivier Glück, Geneviève Lallich-Boidin, Christine Martinet, Karine Monteil, Albert Perrat, Florence Piolat, Hélène Simonnet, Florence Wisniewski